



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/CN.4/L.557/Corr.1
10 juin 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Cinquantième session
Genève, 20 avril - 12 juin 1998
New York, 27 juillet - 14 août 1998

LA NATIONALITE EN RELATION AVEC LA SUCCESSION D'ETATS

Rapport du Groupe de travail

Rectificatif

Page 3, paragraphe 9 :

Lire la première phrase du paragraphe 9 comme suit :

"En optant pour cette approche, la Commission se trouverait confrontée au problème que pose la grande diversité des législations nationales à cet égard."
